

GRDF : A LA RECHERCHE D'ÉCONOMIES... LES AGENTS ASTREINTS DANS LE VISEUR



Je souhaite recevoir l'information CGT GRDF en direct. Je flashe le QR code et je m'inscris.

Les leviers de performance se suivent mais ne se ressemblent pas. Le dernier en date consiste à réaliser des économies de bouts de chandelles sur les indemnités de participation aux abonnements de téléphonie fixe et internet (rubrique paye 682). Les techniciens, ATCE, les Chefs d'Exploitation ainsi que leurs Assistants qui assurent la mission d'astreinte seront impactés.

Sous couvert de téléphones portables et de tablettes qui se substitueraient aux téléphones fixes, mais aussi d'harmonisation, d'indemnités versées non justifiées ou encore en agitant le risque d'éventuelles amendes du grand méchant loup URSSAF, **ce sont encore les agents qui vont trinquer.**

S'il est entendable qu'un point régulier soit fait sur le versement des diverses indemnités, il est inadmissible que cela serve à **raboter les indemnités de celles et ceux qui y ouvrent droit.**

En effet, un CE ou ACE d'astreinte perçoit à l'heure actuelle environ 30€ d'indemnités par mois, soit 360€ à l'année (montant qui peut être différent en fonction des régions).

Demain, la direction veut imposer un versement unique de 175€ par an.

La CGT revendique :

- Un **montant d'indemnités identique** de haut niveau **pour tous les CE et ACE astreints** (aucune perte ne saurait avoir lieu)
- Intégrer dans ce dispositif les **agents des Cellules Techniques Gaz Vert** qui doivent, eux aussi, **disposer d'un abonnement internet** pour gérer les différentes interventions en heures non ouvrables (SAXO)
- Intégrer dans ce dispositif les **Appuis Techniques au Chef d'Exploitation** (ATCE) (gestion du temps, ATU, etc...)

La CGT, en marge de cette décision unilatérale de l'employeur néfaste au pouvoir d'achat des agents, exige le retrait du coefficient 35/38ème intégré à la formule de calcul de l'indemnité d'astreinte lors du passage aux 35 heures en 1999.

En acceptant une telle disposition, la direction de GRDF démontrerait qu'elle n'est pas qu'à la recherche d'économies sur le dos de ses salariés !



LE 5 NOVEMBRE,

TOUS EN GREVE !

POUR DIRE STOP A LA DECARBONATION DE NOS BULLETINS DE PAIE.